

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2020















Table des matières

SUIVI DES PROJETS DE PAYS	4
POURSUITE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE SARREGUEMINES BITCHE	4
COORDINATION DE L'ESPACE INFO ENERGIE MOSELLE EST POUR LE PAYS DE L'ARRONDISSEMENT DE	
SARREGUEMINES	8
DISPOSITIF DE PREVENTION DES JEUNES DECROCHEURS « SOUTIEN ACCOMPAGNEMENT APPUI »	8
CONTRIBUTIONS AUX CONTRACTUALISATIONS	9
PARTICIPATION AUX RESEAUX « PAYS » ET AUX DEMARCHES PARTENARIALES	9
RELOCALISATION DES PRODUITS LOCAUX	10
SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG)	13
FORMATION / ACCOMPAGNEMENT DES UTILISATEURS SIG	13
INTEGRATION DE DONNEES AU SIG	14
RELEVES PHOTOGRAPHIQUES PAR DRONE	15
PRODUCTION DE CARTOGRAPHIES	16
SCOT ET URBANISME	18
MISE EN ŒUVRE DU SCOT ET ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ET EPCI	18
EVOLUTIONS DU SCOT	18
SCOT ET AMENAGEMENT COMMERCIAL	18
OBSERVATION	19
RESEAUX ET PARTENARIATS	19
PROGRAMME LEADER	21
ANIMATION/ COMMUNICATION	21
COMITES DE PROGRAMMATION	24
POINT D'ETAPE ET DEMARCHE D'EVALUATION REGIONALE	25
POINT SUR L'AVANCEMENT FINANCIER DU PROGRAMME (AU 31 DECEMBRE 2020)	26
VISITE SUR PLACE	28
EXEMPLE D'UN PROJET SOUTENU	28
DES PROJETS ANNULES PAR LES PORTEURS DE PROJETS AU COURS DE L'ANNEE 2020	29
ADMINISTRATION GENERALE	31





SARREGUEMINES

SUIVI ADMINISTRATIF ET BUDGETAIRE		
SUIVI DES RESSOURCES HUMAINES	31	
COMMUNICATION	32	
ANNEXES AU RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2020	33	
ANNEXE 1 : LES NEWSLETTERS 2020	34	
ANNEXE 2 : LISTE DES DOSSIERS PROGRAMMES JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2020	46	
ANNEXE 3: PLAQUETTE REALISEE EN INTERNE SUR LE SMAS ET SES MISSIONS	51	
ANNEXE 4 : PLAQUETTE REALISEE EN INTERNE SUR LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT	53	
ANNEYE 6 · PLAGUETTE REALISEE EN INTERNE SUR LE SCOT DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES	55	





SUIVI DES PROJETS DE PAYS

POURSUITE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE SARREGUEMINES BITCHE

Pour rappel, les lois de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles — MAPTAM (janvier 2014) et Nouvelle Organisation Territoriale de la République - NOTRe (août 2015) ont conforté les missions des Conseils de développement et les ont généralisées aux intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Ainsi, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et la Communauté de Communes du Pays de Bitche ont souhaité mutualiser leur Conseil de développement et déléguer son fonctionnement au Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines (SMAS), dans le cadre du Pays. Ce Conseil de développement, dans son nouveau format, a été installé en décembre 2017. En 2018, il s'est concentré sur la définition de ses axes de travail et sur les modalités de sa gouvernance. En 2019, certains projets ont pu être approfondis tels que le jeu de pays, le projet « expression citoyenne » et le projet de produit touristique autour du vélo à assistance électrique. Concernant les problématiques de redynamisation des centralités, le Conseil de développement est associé aux réflexions du SCoT visant à reposer les orientations d'aménagement commercial du territoire. Le Conseil de développement s'est également intéressé au Plan Climat du Pays de Bitche.

Le Conseil de développement est présidé par Florence SORIANO-GAFIUK.

LE JEU DE PAYS / Fernand KANZLER référent

En 2019, le Conseil de développement a répondu à un appel à manifestation d'intérêt émis par l'association nationale des pays visant à accompagner 2 à 3 pays dans l'élaboration d'un jeu de société valorisant leur territoire.

Cette candidature ayant été retenue, le Conseil de développement s'est attaché à mettre en œuvre ce

projet en 2020. Cette mise en œuvre a été accompagnée par les services du SMAS.

En parallèle, des coffrets de pions Deluxe ont été réalisés : le sabot en bois du chantier d'insertion de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, l'attache de la boule de Noël en verre du CIAV, la pièce en faïence des Musées de Sarreguemines et la croix de Lorraine d'un artisan chaudronnier de Sarreguemines (TSS Métal). L'ESAT La Ruche a empaqueté les pions dans une pochette en velours noir floquée avec le logo du CDD.







SARREGUEMINES

Des vidéos de présentation des pions ainsi qu'un tutoriel du jeu ont été développés par Manuel ROSSI : https://www.youtube.com/results?search_query=%23jeu2pays

Quatre cafés klatsch ont été organisés afin de proposer des questions sur les thèmes représentatifs du territoire et plus particulièrement sur le thème « platt ». Ces ateliers de travail étaient ouverts aux habitants, associations... du Pays de Sarreguemines Bitche. Ils se sont tenus en médiathèque de Bitche (14 janvier et 11 février) et de Sarreguemines (30 janvier et 27 février). Les lycées Teyssier et Nominé ont également impliqué des jeunes dans ce projet en les invitant à proposer des questions qui ont été reprises ou reformulées dans la version finale.

Le SMAS et des membres du Conseil de développement ont assuré l'écriture de certaines questions (rubrique « platt » et quelques questions thématiques) et la relecture de toutes les questions, afin d'assurer un équilibre et une représentativité de l'ensemble du territoire, en partenariat avec l'éditeur BORDIER.

Au cours de l'été, une pré-vente à tarif préférentiel a été effectuée à l'attention des communes, intercommunalités, EPAHD, partenaires impliqués dans l'élaboration du projet (sites touristiques, associations culturelles, habitants, mécènes ...).



Le jeu a fait l'objet d'une inauguration officielle le 17 octobre, au Casino de Sarreguemines. Cette inauguration a marqué le lancement de la vente au grand public dans de multiples points de vente du territoire, préalablement démarchés par le SMAS.



Le jeu est sorti dans 19 boutiques/grandes surfaces (Cora, Super U Roth, Super U Rohrbach-lès-Bitche, Intermarché Sarreguemines, Intermarché Bitche, Record et Carrefour express de Grosbliederstroff, Offices de Tourisme de Sarreguemines Confluences et du Pays de Bitche, Musées de Sarreguemines, Je Console, Joué club, Librairie Confluence de Sarreguemines, L'Atelier fariné, L'Etagère d'Enchenberg, Tabac-presse Hoellinger de Bitche, Tabac-presse George et les Délices de Bach de Rohrbach-lès-Bitche).





SARREGUEMINES

Prix public conseillé : 29,90€ le jeu et 10€ le coffret de pions Deluxe.



Une communication a été assurée tout au long de l'élaboration et à la sortie du jeu : des articles dans la newsletter du SMAS, des reportages télévisés (Mosaïk Cristal, France 3), des reportages radio (Radio Mélodie, radio RCF), conférences de presse (signature de la convention de partenariat avec le Crédit Mutuel et inauguration du jeu), une communication via la page facebook du SMAS, relayée par de nombreux partenaires, des jeux concours ont permis de faire gagner des jeux au grand public via les médias et réseaux sociaux, des affiches et kakemonos ont été réalisés...

Pour assurer la vente du jeu et du coffret de pions, une régie dédiée a été créée par le SMAS au cours de l'été. La vente du jeu a permis de financer le projet, en complément du soutien de partenaires privés (Smart et le Crédit Mutuel) et du SMAS.

Bilan financier

Dépenses		Recettes	
Conception/édition	37 324,80 €	Mécénat Crédit mutuel	6 000 €
Coffrets jetons Deluxe	3 953,70 €	Mécénat Smart	2 000 €
Communication	1 681,50 €	Vente boîtes de jeu et coffrets de pions	45 890 €
Ingénierie SMAS (5 mois)	10 930 €		
Total	53 890 €		53 890 €





SARREGUEMINES

Au 31 décembre 2020, la totalité du stock de jeux et de pions a été écoulé. La gestion du stock et la distribution ont été assurées par le SMAS.

Le jeu du Pays et son coffret de pions ont été très chronophages et ont largement mobilisé les équipes du SMAS. Toutefois, en parallèle, le projet « Expression citoyenne » a pu faire l'objet d'un conventionnement avec les lycées Pange et Teyssier.

LE PROJET EXPRESSION CITOYENNE / Benoit KIEFFER référent

En 2019, le projet « Expression citoyenne » a fait l'objet d'échanges avec les lycées du territoire afin de favoriser la prise de parole des jeunes, qui est réinterrogée dans le cadre de la réforme du bac notamment.

Le lycée Teyssier a fait appel à un comédien professionnel qui est intervenu à hauteur de 50 heures auprès des lycéens (au lieu de 60 heures comme initialement prévu). Une partie de la subvention réservée a donc pu lui être attribuée. Le lycée Pange n'a quant à lui pas donné suite à la convention.

VIE STATUTAIRE ET PARTENARIATS

En raison du contexte sanitaire et de l'investissement demandé par le projet du jeu de pays, le Conseil de développement s'est peu réuni en 2020, que ce soit en plénière ou dans le cadre de ses autres ateliers thématiques (produit touristique autour du vélo électrique, bilinguisme, sensibilisation des jeunes à la sécurité, promotion de la santé mentale).

Au vu du renouvellement politique local, les membres du Conseil de développement ont été interrogés sur leur souhait de poursuivre ou non leur implication dans cette instance. Une proposition de recomposition du Conseil de développement a ainsi pu être préparée à l'intention des élus communautaires.

Néanmoins, les évolutions législatives relatives à l'organisation des Conseils de développement et la décision de la Communauté de Communes du Pays de Bitche de ne pas maintenir cette instance à son échelle, n'ouvrent pas d'autres perspectives que la dissolution du Conseil de développement mutualisé aux deux EPCI membres du Syndicat mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines.

Le Conseil de développement a participé aux travaux du conseil culturel de Moselle.





COORDINATION DE L'ESPACE INFO ENERGIE MOSELLE EST POUR LE PAYS DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

En 2020, la directrice a poursuivi sa participation à la **définition et au suivi des objectifs annuels** de l'Espace Info Energie en partenariat avec l'ADIL (porteuse du dispositif) et la Communauté d'Agglomération de Forbach. Le **renouvellement de ce partenariat** a été préparé fin 2018 et a donné lieu à une nouvelle convention pour 2019/2021.

Toutefois, l'Ademe se retirant du cofinancement de ce dispositif au niveau national au 1^{er} janvier 2021, la Région instaure un nouveau dispositif appelé SARE. En 2020, un appel à manifestation d'intérêt a été porté à la connaissance des collectivités locales. Le SMAS s'est porté candidat pour émarger à ce nouveau **programme SARE**, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, la Communauté de Communes du Pays de Bitche et l'ADIL 57. La candidature du Pays ayant été retenue par la Région (novembre 2020), la fin de l'année a été dédiée à la préparation du conventionnement avec la Région, qui permettra une **continuité de cofinancement** des dispositifs locaux de conseil et d'accompagnement des particuliers en faveur de la rénovation énergétique en 2021.

Il s'agira de poursuivre les missions du Conseiller Info Energie qui devient « conseiller FAIRE » sur le Pays de Sarreguemines Bitche. Ce conseiller reste attaché à l'ADIL 57 (son employeur) et pourra étendre le champ de son intervention en se déplacant à domicile pour apporter un niveau d'expertise plus poussé auprès des particuliers.

Au niveau de la Communauté d'Agglomération, l'expertise sera approfondie pour accompagner les particuliers vers une phase de travaux de rénovation énergétique via la plateforme communautaire (service CLE). Pour la Communauté de Communes du Pays de Bitche, l'accompagnement des habitants pourra être approfondi en faisant appel à la plateforme régionale

DISPOSITIF DE PREVENTION DES JEUNES DECROCHEURS « SOUTIEN ACCOMPAGNEMENT APPUI »

Depuis plusieurs années, le SMAS accompagne un dispositif de soutien aux jeunes collégiens et lycéens décrocheurs du bassin d'éducation de Sarreguemines. Ce dispositif est désormais piloté par le lycée Nominé. Le SMAS soutient ce projet annuellement en versant une subvention permettant la rémunération de tuteurs extérieurs au circuit éducatif. Ce dispositif permet à des jeunes traversant des difficultés familiales, affectives, addictives ou de motivation... de bénéficier d'un accompagnement et de se voir proposer des solutions aux problèmes rencontrés.

Le SMAS a continué le suivi de ce projet. Une subvention a été versée en 2020.





CONTRIBUTIONS AUX CONTRACTUALISATIONS

- Contribution au projet de CPER
- Echanges avec la Région sur le projet de Pacte Territorial

PARTICIPATION AUX RESEAUX « PAYS » ET AUX DEMARCHES PARTENARIALES

- Participation à une réunion des directeurs de pays (16 janvier)
- Participation aux journées nationales de l'Association nationale des pays (ANPP)





RELOCALISATION DES PRODUITS LOCAUX

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Le Projet Alimentaire Territorial, piloté par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et associant les Pays de Saverne et de Sarreguemines Bitche a fait l'objet d'une demande de labellisation au Plan National de l'Alimentation en 2018. Cette labellisation a permis de flécher des crédits à hauteur de 40 000 € pour ce territoire afin de développer un plan d'actions en faveur de la transition alimentaire (filière viande, circuits courts, lutte contre le gaspillage, alimentation et santé...). Néanmoins, la concrétisation de ce dispositif a pris du retard en raison du retrait en 2019 de l'un des partenaires initiaux (Pays d'Alsace du Nord).

Ce projet a fait l'objet d'une remise en forme en 2020 : redéfinition du plan d'actions, recrutement d'une chargée de mission en alternance, redéfinition de la convention de partenariat. Chaque partenaire s'est engagé à mettre en œuvre des actions pilotes sur son territoire et l'accompagnement d'une étude préparatoire au point de vente collectif à Sarreguemines constitue le projet porté par le SMAS.

MISE EN PLACE D'UN POINT DE VENTE COLLECTIF DE PRODUITS LOCAUX

Les élus du SMAS ont exprimé leur volonté d'accompagner une démarche de commercialisation pérenne de produits locaux à Sarreguemines. La réflexion s'est progressivement structurée autour d'une étude préparatoire à la mise en œuvre d'un point de vente collectif de produits locaux à Sarreguemines.

En 2020, cette étude a fait l'objet d'une demande de subventions à travers une candidature à l'appel à projet « Mesure 16.7A » du Programme de Développement Rural de Lorraine, en partenariat avec la Ville de Sarreguemines et l'Association des Producteurs du Pays de Bitche. Cet appel à candidature porte sur les études stratégiques dans le cadre de projet de développement local et de coopération. Il mobilise des fonds FEADER et permettrait de financer jusqu'à 90% des montants publics engagés.

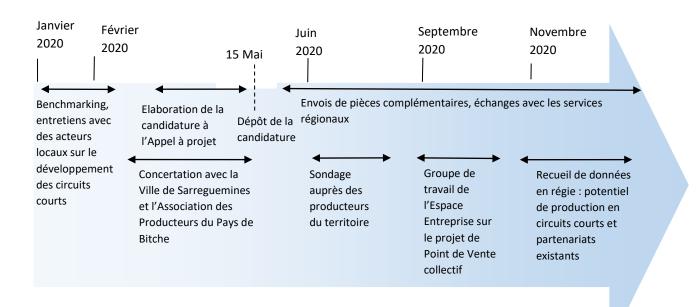
Les attendus de l'étude ont donc été élaborés en concertation avec les acteurs locaux et ont été adaptés aux évolutions du contexte local (le premier confinement ayant impulsé plusieurs démarches collectives).

En plus de l'apport d'expertise sur le potentiel commercial du projet, la mission d'ingénierie porte également sur l'animation d'une première discussion entre élus et producteurs autour du dispositif à mettre en place pour répondre aux besoins et enjeux du territoire. Il s'agit aussi de concerter largement les producteurs du territoire (Pays de Sarreguemines-Bitche et ses alentours) afin de leur offrir l'opportunité de participer à la réflexion et d'initier le cas échéant un projet concret.





SARREGUEMINES



Etapes de l'accompagnement de l'étude préparator au point de vete collectif en 2020

Afin de nourrir l'analyse du prestataire, un recueil de données a été mené en régie en novembre 2020. Ce travail s'est décomposé en deux enquêtes :

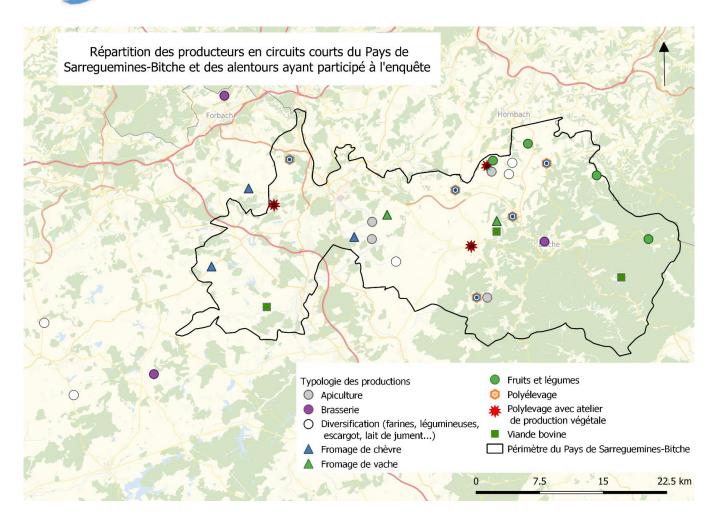
- auprès des commerces distributeurs de produits locaux dans un périmètre de 20km autour de Sarreguemines afin d'inventorier les partenariats existants avec les producteur locaux (60% de réponse);
- auprès des producteurs du Pays de Sarreguemines-Bitche et des environs pour évaluer le potentiel de production en circuits courts du territoire et les attentes des producteurs intéressés par le projet (31 entretiens ont été réalisés, soit un taux de participation de 63%).



(+)

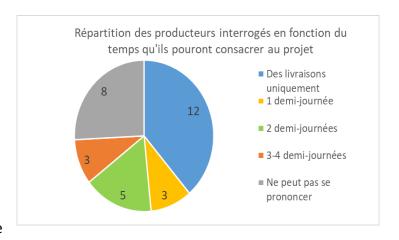
SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE

SARREGUEMINES



Ce recueil de données a mis en évidence :

- la diversité des productions du territoire bien que certaines soient produites en quantités limitées ou par un faible nombre de producteurs (fruits, maraichage, volailles...)
- un intérêt réel des producteurs pour le projet et pour certains la possibilité de passer du temps dans le point de vente collectif,
- une distribution inégale, dispersée et partielle des produits locaux dans un périmètre de 20 km autour de Sarreguemines,



- la nécessité d'un **accompagnement des producteurs** pour apprendre à travailler de manière collective.





SARREGUEMINES

SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG)

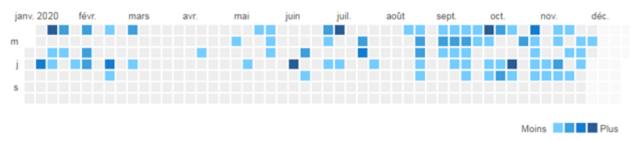
Le système d'information géographique du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines relève d'une délégation de maîtrise d'ouvrage unique de ses intercommunalités membres.

Le SIG du Pays est animé et développé par deux agents : Manuel Rossi (administrateur du SIG et de ce fait coordonnateur) et Michel Barbier (assistant technique en charge de l'intégration de données).

FORMATION / ACCOMPAGNEMENT DES UTILISATEURS SIG

ACCOMPAGNEMENT / AIDE DES UTILISATEURS DU SIG

En 2020, le service SIG est intervenu à distance sur les postes informatiques des mairies à 130 reprises réparties dans l'année comme suit :



Les interventions les plus courantes étaient des installations de logiciels SIG sur des nouveaux postes et des aides ponctuelles et formations en ligne.

Une procédure de contact pour toute question portant sur le SIG a été mise en place. Désormais, les demandes et questions seront adressées au service SIG du SMAS par voie de mail en utilisant l'adresse <u>contact.sig@agglo-sarreguemines.fr</u> afin d'assurer un meilleur suivi. En moyenne, le service reçoit entre 10 et 20 demandes par mois.

En 2020, deux formations Arcopole ont été dispensées :

- à la mairie du Val-de-Guéblange
- à l'Espace Entreprise.



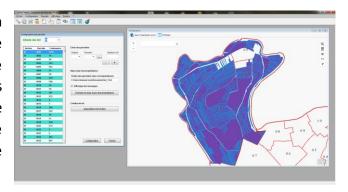
(+)

SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE

SARREGUEMINES

GEOCHASSE

En 2020 comme pour chaque année, le service SIG a aidé les communes à la mise à jour des tableaux de répartition des baux de chasse. Plus d'une vingtaine de communes nous ont sollicités cette année. Nous avons également rajouté en 2020 le module cartographique directement dans Géochasse permettant de visualiser les lots de chasse et de rajouter des parcelles par sélection graphique.



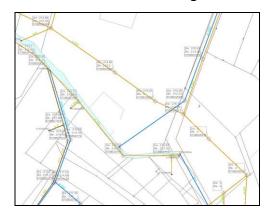
INTEGRATION DE DONNEES AU SIG

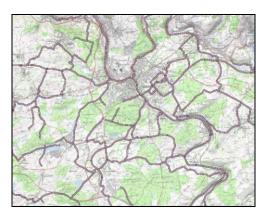
INTEGRATION DE RESEAUX DIVERS

Le réseau d'assainissement (partiel ou complet) d'une vingtaine de communes a été intégré au SIG soit près de <u>75 km de linéaires</u> pour un total de plus de 820 km de réseaux intégrés dans le SIG.

Le réseau d'eau potable (partiel ou complet) d'une vingtaine de communes a été intégré au SIG soit près de **15 km de linéaires** pour un total de plus de 100 km de réseaux intégrés dans le SIG.

Des pistes cyclables ont été intégrées ou mises à jour au SIG soit près de **200 km de linéaires** pour un total de plus de 380 km de réseaux intégrés dans le SIG.





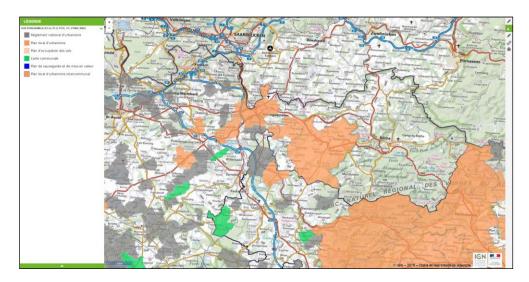
GEOPORTAIL DE L'URBANISME

Nous avons, en 2020, télédéclarés sur le géoportial de l'urbanisme la modification du PLU de ZETTING ainsi que les documents d'urbanisme des communes de NELLING, ERNESTVILLER, SAINT-JEAN-ROHRBACH et WIESVILLER. Actuellement, 12 documents d'urbanisme sont télédéclarés sur le géoportail de l'urbanisme, tous de la CASC. La CCPB n'a pas souhaité faire appel à nos services pour télédéclarer leurs PLUI. Ils sont cependant intégrés sur Arcopole.





SARREGUEMINES



Pour 2020 comme pour chaque année, le service SIG a mis à jour les données statistiques issues de l'analyse des données DGFI 2019. L'analyse portait notamment sur le nombre de logements, leurs typologogies, la vacance...

Ont été également mises à jour les données des enveloppes urbaines et des dents creuses issues de la comparaison des orthophotoplans et du cadastre digitalisé.

RELEVES PHOTOGRAPHIQUES PAR DRONE

Le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines avait engagé en 2019 une mission de levés photographiques pour l'élaboration d'orthophotoplans à très haute résolution et de modèles numériques 3D pour les communes et les EPCI de l'arrondissement.

En 2020, le SMAS a pu finaliser les livraisons de toutes les communes de l'arrondissement de Sarreguemines.

Au total, ont été livrés :

- 46 modélisations 3D allant de l'église de la commune à la mairie en passant par des monuments historiques,
- 97 orthophographies, de cimetières principalement,
- une vingtaine de relevés photographiques aériens.







SARREGUEMINES





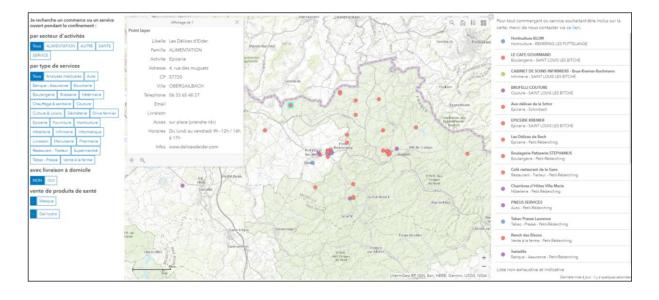


Les communes ont réceptionné un lien internet par modèle qui permet d'ouvrir une visionneuse web avec ledit modèle livré et peuvent l'utiliser comme bon leur semble avec des outils de zoom, de mesures, d'annotations, etc... Les orthophotographies HR des cimetières ont été intégrées au logiciel Géocimetière et ont servi à mettre à jour les plans des cimetières des communes

PRODUCTION DE CARTOGRAPHIES

Pendant le confinement, une carte interactive des services ouverts sur l'arrondissement de Sarreguemines (liste non exhaustive et indicative, amenée à être complétée) a été mise en ligne sur les réseaux sociaux afin d'aider les personnes à trouver les commerces et artisans ouverts. La carte a été visualiser plus de 1000 fois durant les mois d'avril et mai.

https://smas.maps.arcgis.com/apps/opsdashboard/index.html

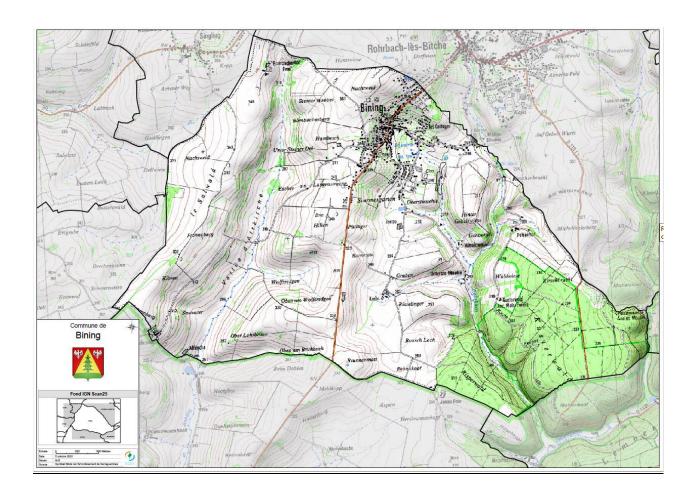






Des cartes ont également été produites à la demande des communes et d'autres acteurs du territoire :

- Pour la commune de Bining Carte du ban communal avec fond IGN Scan25
- Pour la commune de Blies-Guersviller Carte parcellaire avec superposition du PLU
- Pour la commune de Saint-Louis-lès-bitche Carte du parcellaire et des propriétés 'Compagnie des Cristalleries de Saint Louis '
- Pour la commune de Grosbliederstroff Carte parcellaire
- Pour la commune de Montbronn 4 cartes pour les Circuits des Calvaires
- Pour la commune de Wiesviller-Woelfling Mise à jour du plan du cimetière
- Pour la commune de Willerwald Création du plan du cimetière
- Pour CAP EMPLOI Carte des intercommunalités de Moselle et Carte du réseau routier







SCOT ET URBANISME

MISE EN ŒUVRE DU SCOT ET ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ET EPCI

Depuis son approbation en 2014, le SCoT accompagne les collectivités dans leurs procédures de mise en compatibilité de leur document d'urbanisme avec les objectifs du SCoT. Il émet des avis sur les PLU et cartes communales, les permis d'aménager et les dossiers présentés en Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC).

En 2020, le SMAS a poursuivi le suivi des **procédures locales** pour les PLU de Neufgrange et de Grundviller. Il a également conseillé les communes de Grosbliederstroff et de Frauenberg et a émis des **avis** sur les projets de modification des PLU de Woelfling-lès-Sarreguemines, Ernestviller, des permis d'aménager (Zetting, Pays de Bitche) mais aussi sur le PLH de la CASC. Les procédures suivies en 2019 ont pour beaucoup été mises entre parenthèses en 2020 en raison du contexte électoral et sanitaire.

EVOLUTIONS DU SCOT

Le SCoT aprouvé en janvier 2014 a fait l'objet d'une évaluation en régie de la mise en œuvre de ses objectifs à 6 ans, soit en décembre 2019. Les élus avaient alors souhaité maintenir les objectifs du SCoT en l'état.

Ce travail a fait l'objet d'échanges techniques avec les services de l'Etat (DDT) en 2020, ces derniers estimant une révision du SCoT nécessaire. La suite à donner au SCoT a été mise en attente en raison du contexte électoral et sanitaire.

SCOT ET AMENAGEMENT COMMERCIAL

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « SCOT ET AMENAGEMENT COMMERCIAL »

Fin 2018, le SCoT a été retenu comme territoire pilote par la Fédération Nationale des SCoT suite à un appel à manifestation d'intérêt national : avec les SCoT du Mans et de Grenoble, le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines expérimente une méthodologie visant à revoir sa stratégie d'aménagement commercial en accord avec les nouveaux impératifs législatifs et réglementaires (loi ELAN).

Cette démarche permettra au SCoT de modifier son volet commercial en y associant les acteurs locaux et nationaux impliqués (fédérations de commerce, opérateurs commerciaux, ministères...) et de poser les





jalons d'un observatoire du commerce. Elle est organisée à deux échelles : nationale et locale. Plusieurs comités de pilotage ont été organisés en 2019 en local et national et poursuivis en 2020.

Le 21 janvier 2020, le SCoT a participé à un comité de pilotage national associant la Fédération Nationale des SCoT, les ministères de la cohésion des territoires et de l'économie, le CEREMA, les Fédérations nationales du commerce, des foncières...

En parallèle, un diagnostic des dynamiques commerciales du territoire a été réalisé par la CCI de Moselle et un accompagnement de l'agence Lestoux et associés a été engagé pour une sensibilisation des élus et acteurs du commerce sur les nouvelles tendances de consommation. Cet accompagnement s'est notamment traduit par l'organisaton d'un séminaire « SCoT et aménagement commercial » à Sarreguemines le 20 octobre 2020. Il a réuni 80 personnes (élus, représentants de commerçants, chambres consulaires...).





David Lesstoux décrypte le commerce de demain Anthogra les alongements au le commerce de demain Anthogra les alongements au le commerce de la commerce de

OBSERVATION

Depuis 2019, le SCoT, en appui du SIG, développe des bases de données visant à mesurer l'atteinte des objectifs du SCoT.

Dans la poursuite de ces travaux d'observation engagés sur la consommation foncière et l'évolution des logements, le SMAS a commencé à construire une méthodologie pour évaluer les espaces imperméabilisés et artificialisés du territoire, en commençant par les zones d'activités. Ces analyses pourront être généralisées sur l'ensemble du SCoT et permettront de répondre aux exigences nationales liées aux perspectives du « zéro artificialisation nette ».

RESEAUX ET PARTENARIATS

LA FEDERATION NATIONALE DES SCOT

La participation aux travaux de la Fédération Nationale des SCoT permet de recevoir une information en « temps réel » des réflexions nationales pouvant impacter les documents de planification et les territoires qui les concernent. La Fédération Nationale des SCoT est présidée par le Président du SCoT d'Epinal, M. HEINRICH, renouvelé en assemblée générale de novembre 2020. La directrice du SCoTAS est membre





du club technique de la Fédération nationale et référente régionale (Grand Est et Bourgogne Franche Comté) pour la Fédération (en binôme avec le SCoT de Strasbourg).

Le SCoT a été représenté à plusieurs évènements de la Fédération Nationale des SCoT :

- Assemblée générale de la Fédération nationale des SCoT le 5 novembre 2020.
- Contributions pour la mise en œuvre d'un observatoire national des SCoT.
- Participation à l'organisation et à l'animation d'une journée régionale des SCoT sur le foncier le 14 janvier à Nancy.
- Suivi des travaux législatifs et règlementaires nationaux : ordonnances relatives à la modernisation des SCoT, Loi d'Orientation de la Mobilité, Zéro Artificialisation Nette...

En outre, le SCoT a répondu à un appel à manifestation d'intérêt visant à élaborer un pitch vidéo sur le thème des transitions. La candidature commune du SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines et du SCoT de la Région de Strasbourg a été retenue.

GROUPES DE TRAVAIL REGIONAUX

Après une participation aux travaux d'élaboration du SRADDET, qui devient le document d'aménagement régional de référence pour le SCoT, le SCoT a poursuivi son implication dans les réflexions régionales à travers plusieurs groupes de travail portant sur les questions d'aménagement mais aussi sur la DATA (données régionales de type orthopotoplans, occupation du sol...) :

- Plateforme du foncier : 10, 12 et 31 mars,
- Comité de pilotage GéoGrandEst : 7 septembre,
- Groupe de travail sur les friches : 24 septembre,
- Groupe de travail sur les zones d'activités : 15 octobre.

GROUPES DE TRAVAIL TRANSFRONTALIERS

Le SCoT est partie prenante des réflexions engagées au niveau de l'Eurodistrict Sarrebruck-Moselle Est pour la définition d'un projet MORO (concept d'aménagement transfrontalier) et participe à une conférence visant à coconstruire une vision partagée sur l'aménagement commercial.

AUTRES CONTRIBUTIONS

Le SCoT a suivi plusieurs projets en cours et ou émis des avis sur les projets suivants :

- Schéma du Massif des Vosges
- PAPI Sarre
- Consultation de RTE
- Evolution du SDAGE Rhin-Meuse













PROGRAMME LEADER

ANIMATION/ COMMUNICATION

SUIVI DE PROJETS LEADER

Le samedi 19 septembre 2020, le GAL a participé à l'inauguration de la moulothèque du Centre International d'Art Verrier (CIAV) de Meisenthal. Ce projet intitulé « Patrimoine matériel et immatériel : collecte, traitement et mise en valeur » est porté par le CIAV (Régie directe de la Communauté de Communes du Pays de Bitche).

Dans le cadre des importants travaux d'investissements sur le Site verrier de Meisenthal et de la volonté de développer de nouveaux contenus à proposer aux publics touristiques, le CIAV a lancé une mission de collecte et de mise en valeur d'éléments immatériels et matériels du patrimoine liés à l'activité verrière passée sur le territoire.

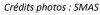
Dans cette optique, le CIAV a souhaité mettre en place un projet d'une durée de trois ans. Outre l'acquisition de matériels permettant la collecte, le traitement et la valorisation de certaines des données recueillies, le CIAV a confié la conduite de l'opération à un chargé de mission. Il avait pour mission de suivre et d'assumer conjointement trois opérations :

- la campagne de collecte de mémoire,
- la valorisation de la « moulothèque » (conservatoire constitué d'anciens moules issus de la Verrerie de Meisenthal, de Lemberg et d'Harzwiller),
- les actions de médiation.







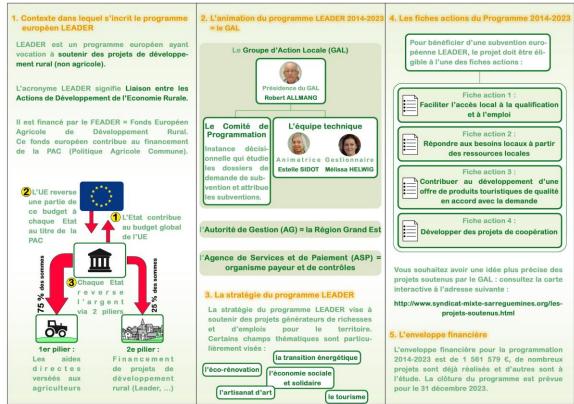






CONCEPTION ET DIFFUSION D'UN FLYER









Ce flyer a été réalisé pour communiquer sur le programme européen LEADER actuel auprès des nouveaux élus suite aux élections municipales et communautaires de 2020.

ARTICLE DANS LA NEWSLETTER DU SMAS

Le GAL communique régulièrement sur ses actions par le biais de la newsletter du Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines.

Extrait de la newsletter du mois de mai 2020 :

Programme européen LEADER

Depuis décembre 2017, le Groupe d'Action Locale LEADER du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines a programmé 31 dossiers de demandes de subvention.

Ainsi, 31 dossiers ont obtenu un accord de subventionnement du Comité de programmation.

Cela représente un total de 1 267 160,73 € de crédits FEADER accordés (soit 81% de l'enveloppe globale).



Cliquez sur la carte ci-dessus pour voir les projets.

REUNIONS/ FORMATIONS INTERGAL

Le GAL a participé aux réunions et formations interGAL suivantes :

- Réunion du mardi 21 janvier 2020 à Nancy avec à l'ordre du jour les enseignements à tirer suite aux contrôles de conformité (CCF), Organisme Payeur (OP) et à la reperformance présentés par l'Agence de Services et de Paiement (ASP);
- Réunion du jeudi 9 juillet 2020 en visio avec à l'ordre du jour l'état d'avancement de Leader, recensement réflexion sur l'évaluation de Leader, tour de micro sur la mise en œuvre de Leader dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, points règlementaires ;
- Séminaire sur l'évaluation LEADER 2014-2020 du jeudi 24 septembre 2020 organisé par le Réseau Rural Grand Est et animé par Citoyens et Territoires Grand Est ;
- Formation dispensée par l'Agence de Services et de Paiement (ASP) du jeudi 15 octobre 2020 relative à la Feuille de Calcul Réalisation (FCR) et notamment à la régulation des tests de versements externes KO en visio;
- Groupe de travail évaluation LEADER le vendredi 13 novembre 2020 en visio animé par Citoyens et Territoires, groupe 1 : organiser la collecte des données par le biais d'un tableau de suivi des indicateurs communs et ceux des fiches-action. Les points à l'ordre du jour étaient les suivants : définir le cadre de travail du groupe et l'objet du groupe, relever les craintes, les raisons qui motivent le groupe, les conditions de réussites de ce tableau et identifier la première chose à faire.





- Réunion du vendredi 20 novembre 2020 en visio avec à l'ordre du jour l'état d'avancement LEADER, l'évaluation LEADER (Présentation du point d'étape (2017-2019) établi sur la base du rapport annuel de mise en œuvre complété par les GAL, démarche d'accompagnement évaluation par le RRR animée par Citoyens et Territoires), modification d'opération « surréalisation » et variation de postes (rappel sur l'instruction à opérer), établissement d'un plan de financement (rappel lié aux différentes assiettes), LEADER post 2022 (état d'avancement des discussions au niveau communautaire et national).
- Groupe de travail évaluation LEADER le jeudi 3 décembre 2020 en visio animé par Citoyens et Territoires, groupe 1 : organiser la collecte des données par le biais d'un tableau de suivi des indicateurs communs et ceux des fiches-action. Les points à l'ordre du jour étaient les suivants : brainstorming pour identifier et compiler les indicateurs communs, recenser toutes les fiches actions pour la matrice spécifique aux fiches actions, prévoir une trame « fiche-indicateur » à compléter par chaque GAL.

COMITE SUIVI DES PROGRAMMES EUROPEENS 2014-2020

• Comité de suivi des programmes européens 2014-2020 du lundi 7 décembre 2020 en visio.

COMITES DE PROGRAMMATION

Le Comité de Programmation LEADER s'est réuni une fois en 2020 pour étudier les dossiers de demande de subvention qui lui sont présentés. Une consultation écrite a également été organisée.

COMITE DE PROGRAMMATION N°17 : LUNDI 12 OCTOBRE 2020

Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

- 1. Accueil des nouveaux membres
- 2. Présentation synthétique du programme européen Leader
- 3. Adoption du compte-rendu de la consultation écrite du vendredi 12 juin 2020
- 4. Présentation pour information des demandes préalables déposées au GAL :
 - a. Circuit du patrimoine et de la nature/Commune d'Erching
 - b. Création d'un pôle solidaire/Commune de Puttelange-aux-lacs
- 5. Proposition de modifications de la maquette financière
- 6. Retrait des demandes préalables Leader
- 7. Point sur l'avancement financier du programme (taux de programmation, taux de paiement)
- 8. Divers





CONSULTATION ECRITE N°3: VENDREDI 12 JUIN 2020

Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

- 1. Adoption du compte-rendu de la séance du lundi 2 décembre 2019
- 2. Présentation et programmation d'un dossier déposé au GAL :
 - a. Animation, gestion du GAL pour l'année 2020/ Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines
- 3. Points d'informations:
 - a. Retrait de la demande préalable LEADER « Mise en place d'un « parcours » scénographique interactif de découverte ludique du territoire au sein du nouvel office de tourisme » de l'Office de Tourisme Sarreguemines Confluences
 - b. Etat d'avancement de la maquette financière : taux de programmation/ taux de paiement
 - c. Bilan d'activité LEADER 2019

POINT D'ETAPE ET DEMARCHE D'EVALUATION REGIONALE

L'Autorité de gestion a proposé d'établir au cours du premier semestre 2020 un point d'étape de la mise en œuvre de LEADER. Pour ce faire, elle nous a rendu destinataire d'un fichier Excel spécifique comportant un bilan par fiche action, une liste de projets par fiche action et un fichier destiné à établir un bilan quantitatif à compléter par chaque GAL. Ces données ont vocation à alimenter les échanges sur l'évaluation à conduire.

Au cours du second semestre 2020, une démarche d'évaluation régionale a été lancée par le Réseau Rural Grand Est à destination des 32 GAL, elle est animée par Citoyens et Territoires. Cette démarche vient d'une volonté de la Région Grand Est d'apporter aux GAL un appui méthodologique pour l'évaluation de leur programme.

Les principaux objectifs de cette démarche sont :

- Permettre aux acteurs de comprendre l'intérêt d'une démarche évaluative ;
- Accompagner les acteurs dans l'appropriation de la méthode évaluative ;
- Apporter aux acteurs une réponse adaptée à leurs besoins en fonction de leur avancement ;
- Mobiliser les acteurs autour des réalisations du programme LEADER ;
- Faire du lien entre les acteurs à l'échelle Grand Est ;
- Permettre aux acteurs de commencer à réfléchir ensemble aux futurs programmes.

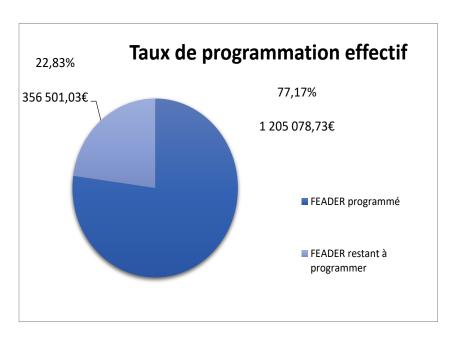




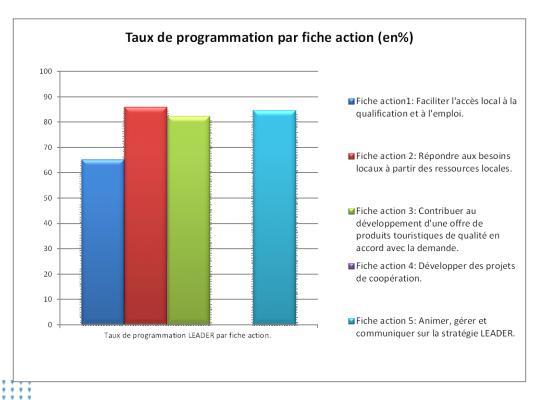
POINT SUR L'AVANCEMENT FINANCIER DU PROGRAMME (AU 31 DECEMBRE 2020)

TAUX DE PROGRAMMATION

Le taux de programmation atteint les 77,17 % représentant ainsi 1 205 078,73 euros de FEADER programmés.

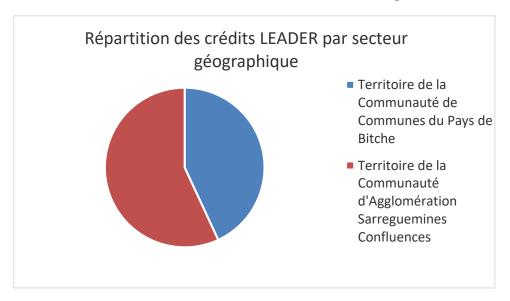


TAUX DE PROGRAMMATION PAR FICHE ACTION





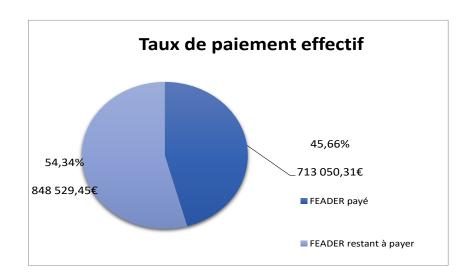
REPARTITION DES CREDITS LEADER PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE



Ce graphique montre une répartition homogène des crédits LEADER entre la partie Est du territoire du GAL (territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bitche) et la partie Ouest (territoire de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences). Ce graphique ne tient pas compte des dossiers portés par le SMAS ni des dossiers de coopération.

TAUX DE PAIEMENT.

Le taux de paiement qui tient compte des dossiers payés à ce jour s'élève à 45,66% de la maquette financière.







VISITE SUR PLACE

Dans le cadre de l'instruction réglementaire des dossiers de paiement, le GAL a l'obligation d'organiser une visite sur place (VSP) pour les opérations d'investissements soutenues par LEADER. Elle a pour objectif de finaliser le contrôle administratif avant paiement et de s'assurer de la réalisation de l'investissement et des obligations relatives à la publicité.

Les VSP suivantes ont été organisées au cours de l'année 2020 :

- Le mercredi 22 janvier à 14h pour le dossier « Réalisation d'un réseau d'itinéraires de randonnée pédestre dans la vallée de la Blies » de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences;
- Le mercredi 19 février à 10h pour le dossier « Formation Reporter du territoire » de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche;



Crédits photos : SMAS

 Le mardi 8 décembre à 10h pour le dossier « Epicerie solidaire » de la Commune de Puttelangeaux-lacs.

EXEMPLE D'UN PROJET SOUTENU

FOCUS SUR UN PROJET SUBVENTIONNE DANS LE CADRE DE LA FICHE ACTION 1

Formation Reporter du territoire/ Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche

Le projet consistait en la mise en place d'une formation « Reporter du territoire » à destination du personnel de l'Office de Tourisme et des acteurs touristiques locaux. Cette formation avait pour but d'augmenter la visibilité de la destination en produisant du contenu à destination des réseaux sociaux, des blogs, des sites internet...

Les partenaires directement concernés par le projet étaient :

- Les sites touristiques ;
- Les campings ;
- Les hôtels-restaurants;
- Les restaurants ;
- Les gîtes, les meublés, les chambres d'hôtes ;
- Les hébergements collectifs ;
- Et autres acteurs intéressés par le projet.





Données clés du projet :

Bénéficiaire : Office de Tourisme Intercommunal

du Pays de Bitche

Coût du projet : 17 393,85 € HT.

Financements:

LEADER: 13 915,08 €.

Autofinancement : 3 478,77 €.



Au titre de la fiche action 1 « Faciliter l'accès local à la qualification et à l'emploi », la



Crédits photos : Office de Tourisme du Pays de Bitche

stratégie LEADER a pour but de faciliter la mise en réseau des professionnels en vue de renforcer leurs échanges d'expérience et de faciliter l'amélioration de leurs pratiques. En effet, ces mises en réseau s'accompagnent d'un soutien à la qualification des professionnels du territoire afin de faire évoluer leurs pratiques/ produits/ services pour une meilleure adéquation avec les attentes des clients/ consommateurs.

DES PROJETS ANNULES PAR LES PORTEURS DE PROJETS AU COURS DE L'ANNEE 2020

Projet de déploiement de la plateforme numérique e-paysdebitche de la Communauté de Communes du Pays de Bitche

Cette demande préalable avait été déposée le 15 janvier 2019 et avait reçu un avis d'opportunité favorable du Comité de Programmation Leader le 24 avril 2019.

La Communauté de Communes du Pays de Bitche a décidé pour diverses raisons d'abandonner la mise en œuvre du projet et de renoncer par conséquent à une subvention LEADER.

La subvention LEADER qui avait été sollicitée était de 50 000 euros.

Le Jeu de Pays du Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines

Cette demande préalable avait été déposée le 12 juin 2019 et avait été présentée en Comité de Programmation Leader le 16 septembre 2019.

Le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines a décidé de ne plus solliciter de crédits LEADER pour ce projet en raison de la participation de contributeurs privés (mécènes).

La subvention LEADER qui avait été sollicitée était de 20 685 euros.





Création et mise en place d'un parcours scénographique interactif de découverte ludique du territoire au sein du nouvel office de tourisme de l'Office de Tourisme Sarreguemines Confluences

Cette demande préalable avait été déposée le 28 décembre 2016 et avait été présentée en Comité de Programmation Leader le 29 mai 2017.

L'Office de Tourisme Sarreguemines Confluences a décidé de renoncer à une subvention LEADER pour ce projet et de clôturer la demande. En effet, dans le cadre de l'aménagement des nouveaux locaux, il n'a finalement plus été possible de créer un parcours scénographique interactif.

La subvention LEADER qui avait été sollicitée était de 50 000 euros.

Fourniture et pose d'hébergements insolites au camping municipal de Puttelange-aux-lacs de la Commune de Puttelange-aux-lacs

Cette demande de subvention avait été déposée le 12 décembre 2016 et avait été programmée en Comité de Programmation Leader le 18 juin 2018.

La Commune de Puttelange-aux-lacs a décidé de renoncer à une subvention LEADER pour ce projet et de clôturer la demande. En effet, l'étang de Diefenbach a été mis à sec pour des travaux de mise en sécurité de la digue.

La subvention LEADER qui avait été sollicitée était de 50 000 euros.

Qualification des offres scolaires et salon des sorties scolaires de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche

Cette demande de subvention avait été déposée le 19 mai 2017 et avait été programmée en Comité de Programmation Leader le 21 janvier 2019.

L'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche a décidé de renoncer à une subvention LEADER pour ce projet et de clôturer la demande. En effet, la pandémie a fait perdre une année sur le rétroplanning, de nombreuses incertitudes pèsent actuellement sur l'organisation des salons grand public et d'importantes contraintes et restrictions sont imposées aux enseignants dans le cadre des sorties scolaires.

La subvention LEADER qui avait été sollicitée était de 50 000 euros.





ADMINISTRATION GENERALE

SUIVI ADMINISTRATIF ET BUDGETAIRE

PREPARATION DES BUREAUX ET COMITES SYNDICAUX

- Préparation des **rapports et délibérations** du syndicat mixte (affichage, transmission, exécution des délibérations) :
 - o.. Bureaux: 8 décembre 2020
 - o.. Comités syndicaux : 2 juillet, 28 septembre et 15 décembre (séance d'installation du comité syndical suite aux élections municipales).
- Préparation des orientations budgétaires, compte administratif et budget.
- Préparation des avis de compatibilité des documents d'urbanisme avec les objectifs du SCoT.

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

- Suivi du budget.
- Elaboration et suivi des dossiers de demande et de versement de subvention : Région, Leader, FCTVA.
- Elaboration du rapport d'activités.
- Suivi des contrats d'assurance.

L'essentiel de ces missions sont assurées par la Directrice avec l'appui de Mélissa Helwig sur certains dossiers (FCTVA, dossiers Leader).

En raison du contexte sanitaire, un suivi de la législation et de la règlementation relatives à l'état d'urgence a été réalisé régulièrement.

SUIVI DES RESSOURCES HUMAINES

En outre, la directrice assure la **coordination de l'équipe et le suivi des carrières** (production de contrats, d'arrêtés...), mène les entretiens professionnels, élabore le plan de formation, gère l'attribution des chèques vacances, le suivi par la médecine du travail...

En 2020, en raison du contexte sanitaire, les mesures nécessaires à l'instauration pérenne du télétravail ont été prises et des mesures visant à maintenir la cohésion de l'équipe ont été dévelopépes (installation d'un outil de dialogue et de réunion à distance).





COMMUNICATION

Trois newsletters ont été produites en 2020 (mars, mai et octobre).

Elles sont rappelées en annexe.

La page facebook continue d'être alimentée.





Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines

@PaysArrondissementSarreguemines · Organisme communautaire

Ces supports élaborés en interne (coordination assurée par Mélissa Helwig) visent à communiquer auprès du grand public sur l'actualité du Pays.

Une revue de presse est également réalisée en interne (réalisée par Michel Barbier).

Afin d'informer les élus suite aux élections municipales, des plaquettes de présentation du SMAS et de ses missions ont été réalisées en interne. *Elles sont rappelées en annexe*





ANNEXES AU RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2020





ANNEXE 1: LES NEWSLETTERS 2020

Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines

Newsletter n°1 # Mars 2020

Anne-Flore BOI, nouvelle chargée de mission au SMAS

Anne-Flore BOI est arrivée au SMAS en novembre 2019. Rencontre.

Anne-Flore, qui es-tu et d'où viens-tu?

Je suis Chargée de mission « Transitions » au SMAS. Je suis originaire de Thionville mais j'ai fait mes études supérieures en



dehors de la région. Mon cursus est plutôt généraliste : une licence de Géographie et Aménagement du Territoire suivie d'un master, à Lyon, en Gestion des Territoires et Développement local, avec une spécialisation dans le développement des territoires ruraux.

Quelles sont tes missions au sein du SMAS?

Mes missions portent principalement sur la déclinaison du SCoT dans ses volets environnementaux et paysagers afin d'accompagner la transition écologique du territoire, en accord avec les objectifs du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) notamment.

Je suis aussi les procédures menées sur le territoire et liées à la transition écologique pour une bonne prise en compte des Il s'agit maintenant de mettre en œuvre des actions concrètes. Le territoire propose une grande variété de produits agricoles et le succès des Marchés paysans montre une véritable demande de produits locaux de la part des habitants. Mon travail consiste à faciliter la rencontre entre cette offre et cette demande pour que l'alimentation de qualité et de proximité devienne une possibilité quotidienne sur le territoire.

Qu'est-ce qui t'as donné envie de venir sur notre territoire ?

J'étais vraiment enthousiaste à l'idée de pouvoir participer à l'émergence de circuits de proximité et de manière plus globale à la transition écologique sur un territoire mosellan. J'ai eu l'occasion de voir des initiatives émerger dans d'autres





objectifs du SCOT dans des documents du type PCAET (Plan Climat Air Energie Territoriaux) ou PAPI de la Sarre (Programme d'Action de Prévention des Inondations).

Enfin et surtout, l'une de mes principales missions porte sur le développement des circuits de proximité. La volonté des élus de l'Arrondissement d'initier la transition agricole et alimentaire du territoire s'est déjà traduite par la participation du SMAS au Projet Alimentaire Territorial, porté par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

territoires. Ici, il s'agit d'un Pays mosellan qui choisit d'accompagner sa transition écologique, d'agir pour s'ouvrir à des perspectives durables de développement, d'anticiper au lieu de subir conséquences du changement climatique. Pouvoir prendre part à ça, c'est très stimulant. D'ailleurs, c'est un sentiment qui rejoint ma perception du territoire : entre son patrimoine naturel et culturel, son histoire, ses savoir-faire, il possède de nombreux atouts qui méritent d'être valorisés et que je découvre avec joie.

Programme européen LEADER

Depuis décembre 2017, le Groupe d'Action Locale LEADER du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines a programmé 31 dossiers de demandes de subvention.

Ainsi, 31 dossiers ont obtenu un accord de subventionnement du Comité de programmation.

Cela représente un total de 1 267 160,73 € de crédits FEADER accordés (soit 81% de l'enveloppe globale).



Cliquez sur la carte ci-dessus pour voir les projets.





Vers la fin des prises de vue aériennes par drone

Le SMAS a engagé en 2019 une mission de levés photographiques par drone, pour l'élaboration d'orthophotoplans (photos aériennes) à très haute résolution.

En effet, il a proposé aux communes et à ses intercommunalités d'effectuer des levés photographiques 2D des cimetières en très haute résolution et / ou des modélisations 3D d'équipements ou de bâtiments publics.



A ce jour, la quasi totalité des communes ont réceptionné leurs photos/modèles 3D.





L'Espace Info Énergie déménage!

L'Espace Info Énergie a déménagé depuis début février dans la Maison de l'Habitat située à l'entrée du parking de la CASC.

Benjamin MEHLINGER, Conseiller Info Énergie de Moselle-Est y apporte des conseils neutres et gratuits concernant la rénovation, la construction, les systèmes de chauffage ou encore les aides financières, pour permettre de consommer moins d'énergie.



Comment le contacter ?

03 56 14 01 02 du lundi au vendredi

Permanences hebdomadaires

- Sarreguemines: les lundis: 9h-12h/13h30-17h et les mardis matins.
 Maison de l'Habitat de l'Urbanisme (entrée du parking de la CASC) 99 rue du Maréchal Foch
- Forbach: les mercredis et jeudis: 9h-12h/13h30-17h30 et les vendredis: 9h-12h/13h30-17h.
 Maison de l'Habitat et des Projets 174 rue Nationale

Permanences mensuelles

- Puttelange-aux-Lacs : 1er mardi du mois 14h-17h Mairie rue Wilson
- Bitche : 2è et 4è mardi du mois 14h-17h Hôtel d'entreprise, 4 rue Général Stuhl, à Bitche (à côté des locaux de la Communauté de Communes)
- Rohrbach-lès-Bitche: 3è mardi du mois 14h-17h Mairie rue du Chanoine Châtelain





>> La vie du Conseil de développement

Le Conseil de développement du Pays de Sarreguemines-Bitche s'est engagé dans l'élaboration d'un jeu de société visant à découvrir ou redécouvrir notre territoire de manière ludique. Il s'agira d'un jeu de plateau avec des questions thématiques (histoire, géographie, culture, sport, platt,...) type "Trivial Pursuit Family".

Le Conseil de développement a invité le public à venir proposer des questions lors de quatre rencontres "café-klatsch" organisées en janvier et février, et pilotées par M. Fernand KANZLER, référent du projet, et Mme Florence SORIANO-GAFIUK, Présidente du Conseil de développement.

Ce jeu sera proposé à la vente au public en fin d'année 2020.









Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines Newsletter n°2 # Mai 2020

Programme européen LEADER

Depuis décembre 2017, le Groupe d'Action Locale LEADER du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines a programmé 31 dossiers de demandes de subvention.

Ainsi, 31 dossiers ont obtenu un accord de subventionnement du Comité de programmation.

Cela représente un total de 1 267 160,73 € de crédits FEADER accordés (soit 81% de l'enveloppe globale).



Cliquez sur la carte ci-dessus pour voir les projets.

Vers une stratégie commerciale plus globale ...

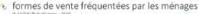
En prévision d'une mise à jour de la stratégie d'aménagement commercial du territoire, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Arrondissement de Sarreguemines a répondu à un appel à manifestation d'intérêt national piloté par la Fédération Nationale des SCoT.

Le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines a participé à des travaux à l'échelle nationale et locale.

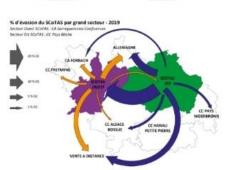
A l'échelle nationale, considérant le contexte législatif reposé par la loi ELAN, ces travaux visaient à définir un cadre et des fondamentaux transposables pour élaborer une stratégie d'aménagement commercial. Ils ont aussi permis de considérer les enjeux actuels liés notamment aux évolutions sociétales et de consommation ou encore à la révolution commerciale et logistique engagée.

Au niveau local, le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines a associé les opérateurs commerciaux locaux, des élus mais aussi des partenaires en charge de l'aménagement et du développement économique et des représentants du Conseil de développement. Un premier niveau d'échanges a permis une meilleure connaissance et compréhension des enjeux de chacun. En outre, une analyse des dynamiques commerciales du territoire a été réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie 57 (extraits ci-contre).









Un projet de document d'aménagement commercial est en cours de rédaction. Il fera l'objet d'une présentation et d'échanges avec les acteurs commerciaux et les élus d'ici quelques mois.



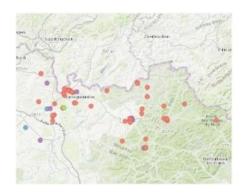


Carte des commerces et services ouverts sur le territoire

Le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines a mis en place une carte interactive, vous permettant de connaître les commerces et services ouverts.

Les commerçants peuvent y indiquer leurs horaires d'ouverture, ainsi que leurs modalités de vente (sur place, en livraison, à emporter).

Elle permettra également de connaître les points de vente de gels hydroalcooliques et de masques à proximité de chez vous.



Lien Facebook pour accéder à la carte ici.

L'Espace Info Énergie continue de vous conseiller

Benjamin MEHLINGER, Conseiller de l'Espace Info Énergie Moselle-Est, reste joignable au numéro habituel (03.56.14.01.02) ou par mail (moselle-est@eie-grandest.fr) pour renseigner les particuliers qui le souhaitent sur leurs projets de rénovation et de travaux en lien avec les économies d'énergie.

Service neutre et gratuit.



Rapport d'activité de l'Espace Info Energie disponible jci.

>> La vie du Conseil de développement

Le Jeu de Pays Sarreguemines Bitche

Le Conseil de développement du Pays de Sarreguemines Bitche s'est engagé dans l'élaboration d'un jeu de société visant à découvrir ou redécouvrir notre territoire de manière ludique. Il s'agira d'un jeu de plateau avec des questions thématiques (histoire, géographie, culture et patrimoine, célébrités, platt...) type "Trivial Pursuit Family".

Après les rencontres "kafé-klatsch" organisées en janvier et février dernier, le jeu est actuellement en cours de finalisation par les éditions Bordier.

Une version Deluxe des pions sera également disponible. Ce coffret comportera quatre pions créés par des artisans locaux et symbolisant des savoir-faire du territoire. Ils vous seront bientôt dévoilés sur la page Facebook du SMAS: suivez-nous of !



Ce jeu sera proposé à la vente dès la fin de l'année 2020. Plus d'informations à venir sur le site Internet et la page Facebook du SMAS.





Une version Deluxe des pions sera également disponible. Ce coffret comportera quatre pions créés par des artisans locaux et symbolisant des savoir-faire du territoire. Ils vous seront bientôt dévoilés sur la page Facebook du SMAS: suivez-nous (c) !

LE JEU DU PAYS DE SARREGUEMINES BITCHE

Ce jeu sera proposé à la vente dès la fin de l'année 2020. Plus d'informations à venir sur le site Internet et la page Facebook du SMAS.

Certification obligatoire en langue anglaise : pour une extension à d'autres langues

En septembre 2019, de nombreuses voix s'étaient élevées après l'annonce par le Premier ministre, Edouard Philippe, d'une certification obligatoire en anglais pour les diplômés du premier cycle de l'enseignement supérieur. Ceci paraît en totale contradiction avec les efforts déployés en faveur de l'apprentissage de la langue allemande en France, et plus particulièrement dans les trois départements d'Alsace et de Moselle. frontaliers de l'Allemagne, de la Suisse et du Luxembourg. En effet, dans ces départements encore plus qu'ailleurs, la connaissance de l'allemand constitue un atout majeur sur le marché de l'emploi et s'inscrit en outre dans des pratiques linguistiques qui ont façonné ces territoires.

A l'initiative des députés Patrick Hetzel et Raphaël Schellenberger, plusieurs parlementaires alsaciens ont cosigné une proposition de résolution invitant le gouvernement à revenir sur cette certification exclusivement en langue anglaise. Céleste Lett, Président de la Fédération des maires de la Moselle, ainsi que des élus mosellans sont également intervenus auprès du Premier Ministre et de la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Les signataires de la présente tribune invitent le gouvernement à offrir aux étudiants le choix entre plusieurs langues, dont l'allemand, dans le cadre de la certification obligatoire.

Florence Soriano-Gafiuk, Présidente du Conseil de développement : "SI les étudiants sont contraints à passer une certification en anglais, ils seront forcément tentés d'étudier l'anglais (plutôt que l'allemand). En effet, dans la plupart des formations de l'enseignement supérieur, les étudiants n'étudient qu'une seule langue étrangère.

Conclusion : il est à prévoir un effondrement des effectifs étudiants dans les parcours franco-allemands de l'université, avec à terme, un accroissement du déficit de personnes bilingues sur le marché du travail ".







Plateforme Métamorphoses

Au-delà de la sortie de crise sanitaire que nous espérons la plus rapide possible, la période est l'occasion de repenser un nouveau contrat social et écologique pour mieux nous protéger à l'avenir.

Pour y contribuer, le Conseil de développement de la Métropole du Grand Nancy en lien avec Citoyens et Territoires, propose un lieu de débat ouvert national et territorial aux Conseils de développement et à leurs membres, aux divers collectifs et à tous citoyens : la PLATEFORME DES METAMORPHOSES.

Cette plateforme citoyenne et scientifique vise à redessiner collectivement des perspectives de vie plus dignes et plus justes pour les temps à venir. Les thèmes abordés : Territoires vécus - Liberté - Santé & Environnement - Économie & Travail - Agriculture - Démocratie.

N'hésitez pas à participer individuellement sur le site de la plateforme, ici.

Ouvert jusqu'en novembre 2020.







Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines

Newsletter n°3 # Octobre 2020

Élections au SMAS

Suite aux dernières élections municipales et communautaires, le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines (SMAS) a installé le 28 septembre 2020 son nouveau Comité syndical : cette instance décisionnelle et politique est composée de 56 membres titulaires qui représentent les structures intercommunales adhérentes : la Communauté de Communes du Pays de Bitche et la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

Le SMAS gère les projets du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines visant à valoriser le territoire (outil mutualisé de géomatique, valorisation des circuits courts,

goornaaqao, raionoaaon aoo onoaio ooaio,

...) ; il peut aussi répondre à des appels à projet comme le programme européen Leader qui permet de soutenir financièrement des projets locaux. Le SMAS assure également la mise en oeuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), qui pose des orientations en matière d'aménagement du territoire, à décliner localement.

Lors de cette installation du Comité syndical, les membres ont été appelés à élire le Bureau du Comité syndical qui est constitué de 6 membres dont 1 Président et 5 Viceprésidents.

Ont été élus :

- Président : Roland ROTH, Maire de Blies-Guersviller et Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences .
- 1er Vice-président : Vincent SEITLINGER, Maire de Rohrbach-lès-Bitche ;
- 2ème Vice-président : Marc ZINGRAFF, Maire de Sarreguemines ;
- 3ème Vice-président : Benoît KIEFFER, Maire de Bitche ;
- 4ème Vice-président : Jean-Claude KRATZ, Maire de Loupershouse ;
- 5ème Vice-président : David SUCK, Adjoint au Maire de Volmunster et Président de la Communauté de Communes du Pays de Bitche.

Le Bureau, qui se réunit sur convocation de son président, est chargé de préparer les orientations du Comité syndical, il émet des avis sur la compatibilité des documents d'urbanisme avec les objectifs du SCoT, il prépare le budget du Syndicat...







Bientôt sur vos écrans : SCoT et Transitions

« SCoT et Transitions ». Le sujet semble trop complexe pour être abordé en trois minutes. C'est pourtant le défi qu'ont relevé le SMAS et le SCoT de la Région de Strasbourg en réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé au printemps par la Fédération Nationale des SCoT (FédéSCoT).

Ce tour de force est rendu possible par la publication de la FédéSCoT « SCoT et Transitions », publiée en juin 2019, et qui sert de fil conducteur à la présentation. Le fruit de ce travail de co-construction sera prochainement disponible sur la chaîne YouTube de la FédéSCoT et sera diffusé lors de prochaines rencontres nationales des SCoT, ainsi qu'aux évènements en lien avec la thématique environnementale.

Pourquoi ? Les objectifs sont multiples ! Il s'agit d'une part de faire connaître les enjeux du changement climatique pour les territoires ainsi que les leviers d'actions offerts par le SCoT, mais aussi d'autre part de faire connaître la FédéSCoT et la richesse de son réseau.

Enfin, l'exercice se distingue par son indéniable légèreté. D'ailleurs, le résultat montre bien l'engagement mais aussi la fantaisie et la gaieté des équipes mobilisées et des participants.

A voir absolument!

SCoT & Transitions

Chronique d'une nouvelle grammaire de l'action locale



















>> La vie du Conseil de développement

Le Jeu de Pays Sarreguemines Bitche sort le 17 octobre !

Le Conseil de développement du Pays de Sarreguemines Bitche s'est engagé avec les éditions Bordier dans l'élaboration d'un jeu de société visant à découvrir ou redécouvrir notre territoire de manière ludique.

Il s'agit d'un jeu de plateau avec des questions thématiques sur l'histoire, la géographie, la culture, le patrimoine, le platt,



ainsi que des questions "photos" et "juniors".

La boîte de jeu sera disponible au prix public conseillé de 29,90€ TTC.

En parallèle, un coffret de 4 pions "Deluxe" sortira en édition limitée, au prix de 10€ TTC. Ces pions ont été créés par des acteurs locaux et symbolisent des savoir-faire du territoire : un pion en verre, un sabot en bois, une croix de Lorraine en acier et une pièce en faïence. Une notice de présentation des pions et de leurs créateurs est jointe au coffret. Redécouvrez <u>ici</u> les vidéos de fabrication des pions, ainsi que le tutoriel du jeu.

Liste des points de vente du Jeu et du coffret de pions <u>ici</u>.

Plus d'infos sur la page Facebook du SMAS.







ANNEXE 2: LISTE DES DOSSIERS PROGRAMMES JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2020

Les projets qui ont été programmés jusqu'à la date arrêtée du 31 décembre 2020 représentent un montant total de subvention Leader de 1 205 078,73 €.

Fiche action	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant FEADER (€)
Fiche action 1: Faciliter l'accès local à la qualification et à l'emploi	Création d'un poste de chargés de projets accueil et tourisme	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	49 291,77
	Formation Qualité de l'accueil	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	6 019,00
	Formation Reporter du territoire	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	13 915,08
	Qualification et mise en synergie des boutiques des sites touristiques et de l'Office de Tourisme	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	24 507,44
	Aménagement d'un service d'éducation spéciale		
Fiche action 2 ·		0 1 5/ 10	40.000.00

Fiche action 2 :
Répondre aux
besoins locaux à
partir des ressources
locales

	Aménagement d'un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) pour enfants autistes	Commune de Rémelfing	49 999,95	
es	Patrimoine matériel et immatériel : collecte, traitement et mise en valeur (activité verrière)	Régie du Centre International d'Art Verrier	50 000,00	



	Mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat	Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences	36 954,90
	Epicerie solidaire	Commune de Puttelange-aux- lacs	7 334,26
	Mise en place de silhouettes en acier retraçant les différentes étapes de l'élaboration d'un sabot	Commune de Soucht	4 407,75
	Exposition « Opalines » au Musée du Verre et du Cristal	Communauté de Communes du Pays de Bitche	11 755,80
Fiche action 3 : Contribuer au développement	Réalisation d'un réseau d'itinéraires de randonnée pédestre dans la vallée de la Blies	Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences	15 932,61
d'une offre de produits touristiques de qualité en accord	Création de chambres d'hôtes, de table d'hôtes et d'un hébergement insolite	FIERLING Didier (particulier) (Château du Gendersberg – Hanviller)	13 618,62
avec la demande	Aménagement paysager d'une plateforme terrasse en entrée de ville, située en bordure de Sarre (le Belvédère du Héron)	Ville de Sarreguemines	43 136,73
	Réalisation d'un film de présentation du territoire : « Confluence d'images et de couleurs, l'Agglo de Sarreguemines dévoile ses atouts »	Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences	50 000,00



Création d'un jardin des plantes anciennes et restauration d'une dépendance à la Maison des Arts et des Traditions	Commune de Rouhling	44 165,88
Projet de développement des infrastructures (aires de jeux –aires de sport)	Ville de Puttelange-aux-lacs	22 936,50
Développement de voies douces autour de l'étang	Commune de Rémering-lès- Puttelange	50 000,00
Résidence d'artiste sur le Pays de Bitche	Communauté de Communes du Pays de Bitche	29 794,77
Festival Z'Etangs d'Art : développement culturel des étangs (Holving/Rémering-lès-Puttelange/Puttelange-aux-lacs) dans le but de renforcer l'attractivité touristique 2016-2018	Association du Foyer des Lacs	42 923,24
Aménagement d'un parcours de randonnée pédestre autour de l'étang du Welschhof pour renforcer la filière touristique « Ligne Maginot Aquatique »	Ville de Puttelange-aux-lacs	50 000,00
Accroître le rayonnement de la rivière par l'amélioration de l'accueil et des services aux touristes	Ville de Sarreguemines	50 000,00
Fourniture et pose du balisage et du mobilier de confort des circuits PDIPR reliant les châteaux forts du Pays de Bitche	Commune de Baerenthal	16 258,40





	Accueil en mobilité et promotion innovante du Pays de Bitche	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	44 498,31
	Spectacle nocturne « La Main du Prince »	Ville de Bitche	25 339,48
	Projet de création d'une exposition et de réalisation d'un film sur le Site Verrier de Meisenthal	Communauté de Communes du Pays de Bitche	49 999,99
	Circuit de découverte historique de Frauenberg (Mise en place d'un chemin pédagogique et d'une fresque)	Commune de Frauenberg	35 068,40
	Création d'un sentier touristique valorisant le patrimoine local et se greffant sur le circuit des Moulins (Epping-Urbach)	Commune d'Epping	25 927,46
	Promotion et communication innovantes par l'accueil et le partenariat avec des blogueurs	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	50 000,00
	Création du circuit des Moulins	Commune de Bliesbruck	50 000,00
Fiche action 5 : Animer, gérer et communiquer sur la stratégie LEADER	Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2015 (octobre à décembre)	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	10 868,77





TOTAL		1 205 078,73
Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2020	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	45 460,26
Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2019	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	43 836,12
Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2018	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	49 228,59
Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2017	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	44 038,81
Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2016	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	47 859,84





ANNEXE 3 : PLAQUETTE REALISEE EN INTERNE SUR LE SMAS ET SES MISSIONS





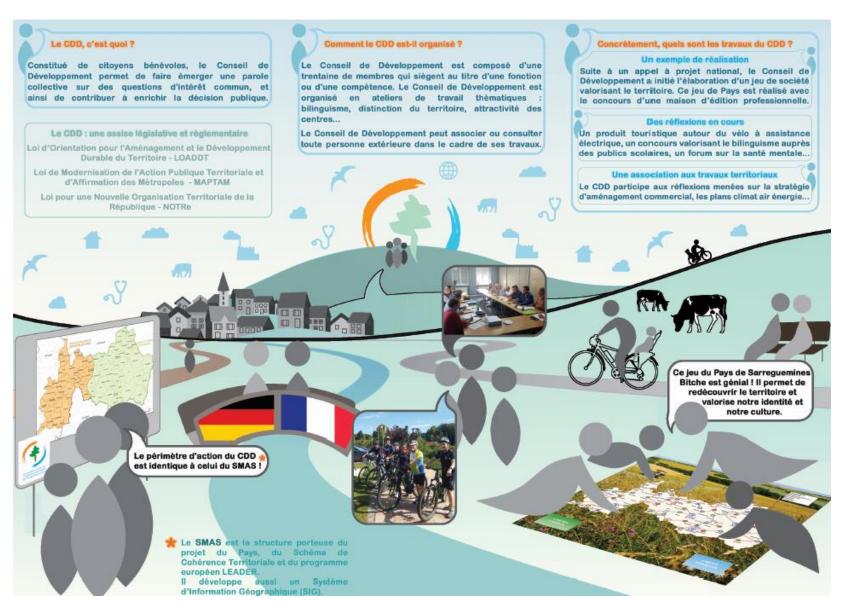




ANNEXE 4 : PLAQUETTE REALISEE EN INTERNE SUR LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT









ANNEXE 6 : PLAQUETTE REALISEE EN INTERNE SUR LE SCOT DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES



Sommaire

Qu'est-ce que la planification?	p.1
Qu'est-ce que le Schéma de Cohérence Territoriale ?	p.2
Le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines	p.5
Organisation de l'armature urbaine	p.6
Préservation et valorisation du patrimoine paysager	p.8
Prévention et gestion des risques	p.9
Le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines et ses perspectives d'action	p.10
Les enseignements de l'évaluation	p.10
Les perspectives d'action	p.11





Qu'est-ce que la planification?

Chaque outil de planification traduit de manière réglementaire un projet politique qui doit à la fois proposer une **vision d'avenir** du territoire et **anticiper les besoins réels**, présents et futurs, de la population (en logements, commerces, équipements, services, cadre de vie...).

Face au changement climatique, cette démarche prospective prend toute son importance : il s'agit d'offrir de véritables perspectives de **développement au territoire** tout en prévenant l'augmentation de sa vulnérabilité aux risques et en assurant une **gestion durable de ses ressources** (foncier, eau, énergie, biodiversité) pour assurer une véritable **qualité de vie** à sa population.

Ainsi, les élus locaux ont la responsabilité de faire des choix politiques complexes, s'appuyant sur une réflexion à plusieurs échelles temporelles et spatiales et de traduire ces choix dans leurs politiques, notamment à travers les outils de planification (comme le SRADDET à l'échelle régionale, le SCoT à l'échelle du bassin d'emploi ou le PLU à l'échelle intercommunale ou communale).

Le SRADDET : le projet stratégique de la Région Grand Est à horizon 2050

Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires Grand Est a été approuvé le 24 janvier 2020. Il donne les grands axes de



la **stratégie de développement de la Région Grand Est** (et fixe les règles à appliquer pour atteindre ses objectifs) : atténuer le changement climatique et s'y adapter, choisir un modèle énergétique durable, préserver et valoriser la biodiversité et les continuités écologiques, adopter une gestion économe du foncier, renforcer les polarités urbaines, limiter l'imperméabilisation des sols, développer la nature en ville...

Particulièrement actifs dans la concertation dont est issu le SRADDET, les SCoT représentent également l'échelle la plus adaptée pour traduire ces règles localement.

1

Qu'est-ce que le Schéma de Cohérence Territoriale ?



Un SCoT est un document d'urbanisme à portée juridique qui fixe les **orientations fondamentales et stratégiques** d'un territoire en matière d'urbanisme et d'aménagement, à **20 ans**.

Il incarne un **projet politique** à l'échelle de plusieurs intercommunalités appartenant au même bassin d'emploi et assure la cohérence de leurs politiques.

Le SCoT est le fruit d'un travail de concertation associant les élus, la population (réunions et enquête publiques) et les personnes publiques associées (Etat, Région, Départements, Chambres consulaires, Parc Naturel Régional...).

Après l'approbation du SCoT, les communes disposent d'un délai de 3 ans pour mettre en compatibilité leur document d'urbanisme avec les objectifs du SCoT.

SCOT = ne pas aller à l'encontre des objectifs du SCOT = ne pas aller à l'encontre des objectifs du SCOT = respect strict | PLU | Conformité | Permis de construire | conformité | conformi

(Article L131-6 du Code de l'Urbanisme)

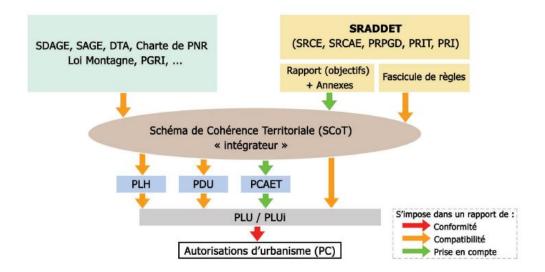
Pour en savoir plus sur l'aménagement du territoire et le rôle du SCoT, la Fédération Nationale des SCoT a réalisé de courtes vidéos explicatives, disponibles en tapant sur Youtube :

1 minute pour comprendre l'aménagement du territoire



2





DTA: Directive Territoriale d'Aménagement PGRI: Plan de Gestion des Risques d'Inondation PCAET: Plan Climat Air Energie Territorial PDU : Plan de Déplacement Urbain PLH: Programme Local de l'Habitat

PLU(i): Plan Local d'Urbanisme (Intercommunal)

PNR: Parc Naturel Régional PRI: Plan Régional d'Intermodalité

PRIT : Plan Régional des Infrastructures et des Transports

PRPGD : Plan Régional de Prévention et de Gestion des

Déchets

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion

des Eaux

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires SRCAE : Schéma Régional Climat-Air-Energie SRCE: Schéma Régional de Cohérence Ecologique

3

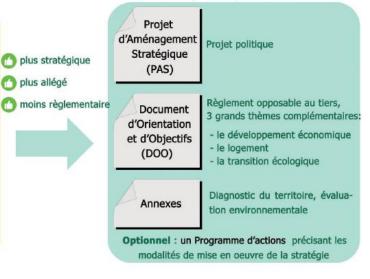
Depuis sa création en 2000 (loi SRU), le rôle du SCoT s'est vu renforcé au fil des évolutions juridiques (lois Grenelle, loi ALUR...). Par déclinaison de la loi ELAN, les ordonnances de « modernisation du SCoT » qui entreront en application le 1er avril 2021 consacrent le rôle primordial du SCoT dans la transition écologique et confirment sa fonction de document pivot entre les documents d'urbanisme locaux et ceux de rang supérieur. Ainsi les communes et intercommunalités devront uniquement justifier de leur compatibilité avec le SCoT qui intègre les normes de rang supérieur.

plus stratégique



Projet d'Aménagement et de Dévelop-Projet politique pement Durables (PADD) plus allégé Règlement opposable Document au tiers, 11 thèmes à d'Orientation décliner et d'Objectifs art. L141-5 et suivants (DOO) du Code de l'urbanisme) Diagnostic du terrtoire, Rapport de valuation Présentation environnementale

Les SCoT élaborés APRES le 1er avril 2021, se composeront de :



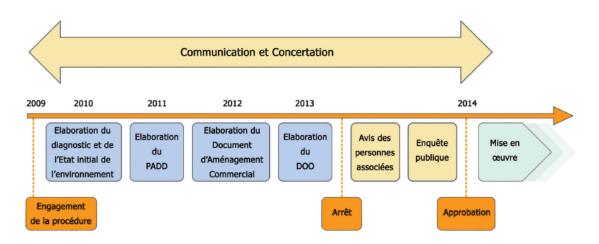


57/62



Le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines

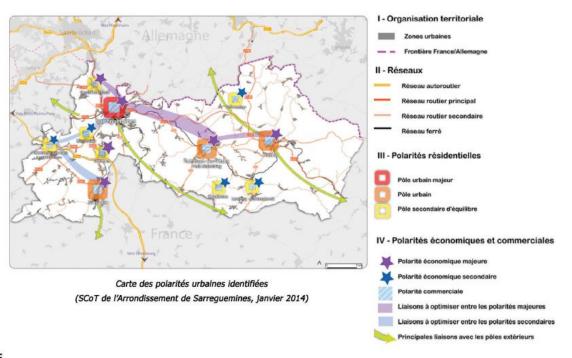
Le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines a été approuvé le 23 janvier 2014



Etapes d'élaboration du SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines

5

Organisation de l'armature urbaine



6





Le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines s'est appuyé sur la structure de son armature urbaine pour définir son projet politique. Celle-ci se décline en 4 niveaux :

- le pôle urbain de Sarreguemines,
- les pôles urbains,
- les pôles secondaires d'équilibre,
- les villages (voir la carte page 6).

Le SCoT vise ainsi à favoriser l'attractivité du territoire de manière **cohérente** par rapport à ses évolutions démographiques et économiques tout en limitant les impacts de son développement sur l'environnement.

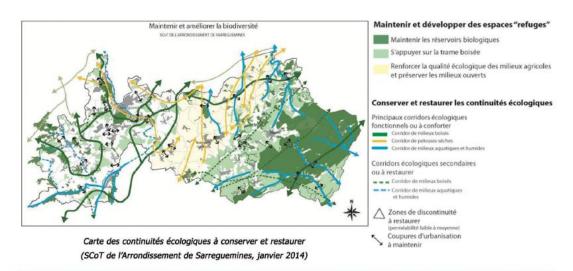
Pour cela, la stratégie du SCoT est de renforcer le rôle des polarités, définies par leur poids démographique, leur nombre d'emplois, leurs types d'équipements, leur accessibilité en transports en commun et leur potentiel de développement.

Les axes stratégiques du SCoT :

- Adapter les objectifs en quantité et typologie de logements au **projet démographique** et aux nécessités des parcours résidentiels (taille et accessibilité des logements)
- Structurer la production de logements avec des objectifs quantitatifs plus élevés dans les polarités mais, en contrepartie, des objectifs plus importants de densité, de diversité dans la typologie de logements, de quantité de logements aidés...
- Préserver les ressources foncières en **optimisant les enveloppes urbaines existantes** (tant pour l'habitat que pour les activités économiques)
- Limiter les déplacements dans la mesure du possible et réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements individuels en assurant une meilleure cohérence entre urbanisation et mobilité

7

Préservation et valorisation du patrimoine paysager



Les axes stratégiques du SCoT :

- Maintenir les espaces naturels et agricoles et les continuités écologiques (Trames Vertes et Bleues).
- Préserver et valoriser l'identité paysagère (continuités paysagères, spécificités du paysage local).
- Assurer la préservation des ressources en eau.

8

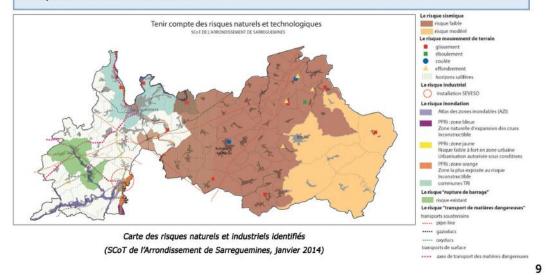




Prévention et gestion des risques

Le SCoT intègre dans sa stratégie la prise en compte des risques et des nuisances, un enjeu de première importance face au changement climatique et à ses effets.

Le territoire est surtout concerné par le **risque inondation** et, dans une moindre mesure, par les risques sismique et de mouvement de terrain.



Le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines et ses perspectives d'action

Les enseignements de l'évaluation

En 2019 le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines a évalué l'atteinte des objectifs du SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines, après 6 ans de mise en œuvre.

- 0
- Cohérence du périmètre du SCoT et de l'armature urbaine.
- Effort réel des communes pour une gestion économe du foncier.
- Engagement complémentaire des EPCI pour la transition énergétique et l'écomobilité.
- Tendances réelles observées inférieures aux objectifs démographiques et de productions de logements fixés par le SCoT.
- Stratégie de densification des pôles gare à questionner après l'arrêt de la ligne ferroviaire Sarreguemines-Bitche.



Les perspectives

- Besoin d'outils pour lutter contre la vacance.
- Nécessité de reposer la stratégie d'aménagement commercial au regard des modes actuels de consommation.
- Potentiel d'action en faveur du patrimoine naturel et paysager.
- Des questions à traiter : la publicité extérieure, l'avenir de l'emprise foncière de l'ancienne voie ferrée.

Le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines et son évaluation sont consultables sur le site du Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines : http://www.syndicat-mixte-sarreguemines.org/





Les perspectives d'action

Dans le prolongement de son évaluation, la mise en œuvre du SCoTAS se renouvelle et se veut plus ancrée dans l'accompagnement des élus pour mettre en place des actions concrètes sur le territoire, dans des domaines aussi variés que la mobilisation de la vacance, la redynamisation des centres-villes, l'urbanisme durable, le développement agricole et l'autonomie alimentaire, les continuités écologiques, l'identité paysagère...

Les premiers jalons de ce renouveau ont déjà été posés et le SCoTAS s'inscrit dans une dynamique d'aménagement innovante, qui dépasse largement ses frontières.



L'Appel à Manifestation d'Intérêt « SCoT et Aménagement

commercial » : Le SCoTAS a été retenu, avec les SCoT du Mans et de Grenoble, par la Fédération Nationale des SCoT suite à un appel à manifestation d'intérêt, pour expérimenter une méthodologie de révision de sa stratégie d'aménagement commercial (pour intégrer, entre autres, les impératifs réglementaires de la loi ELAN).

Cette démarche repose sur une forte concertation des acteurs locaux et nationaux (fédérations de commerce, opérateurs commerciaux, ministères...).



Elle permettra au SCoTAS de coconstruire son volet commercial (Document d'Aménagement Artisanal et Commercial) et de poser les fondations d'un observatoire du commerce.

11



La Fédération Nationale des SCoT

L'animation d'un SCoT n'est pas isolée sur son territoire mais elle s'inscrit au contraire dans un réseau national : la FédéSCoT ! Celle-ci regroupe 320 SCoT en DÉRATION 2020 et remplit plusieurs fonctions : mettre en réseau et organiser le partage d'expériences entre les SCoT et représenter le « monde des SCoT » auprès des instances de l'Etat et des multiples acteurs de l'aménagement du territoire.

Reflet des SCoT qui la constituent, elle s'appuie sur le binôme élu-technicien pour remplir ses missions en proposant un appui technique et juridique auprès des SCoT adhérents, en contribuant aux travaux législatifs et en organisant des études, des journées thématiques, des rencontres nationales...

En prenant part à ses évènements ou en participant directement à son administration, venez partager votre expérience et votre vision de l'aménagement territorial de demain et contribuez à la dynamique nationale !

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) des Vosges du Nord : dans le prolongement de la stratégie de soutien aux activités agricoles exprimée dans le SCoT et afin de relever l'enjeu de l'autonomie alimentaire, le SMAS s'est engagé aux côtés du Pays de Saverne Plaine et Plateau dans le PAT des Vosges du Nord, porté par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, afin de construire une stratégie commune de transition alimentaire et agricole et de coordonner des initiatives à l'échelle du PAT.

Suite à la réalisation du diagnostic initial, les acteurs du PAT ont choisi de formaliser leur stratégie en s'appuyant sur des expérimentations concrètes. Ainsi, le SMAS souhaite accompagner la valorisation pérenne des produits locaux sur son territoire, notamment à travers un projet de point de vente collectif, tout en initiant une réflexion sur la préservation et la valorisation des terres agricoles du territoire.



12



Contacts



Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines (SMAS)

Hôtel de la Communauté 99 rue du Maréchal Foch 57200 Sarreguemines

6

Directrice du SMAS : vanina.chauvet@agglo-sarreguemines.fr

03 87 28 30 57

Chargée de missions : anne-flore.boi@agglo-sarreguemines.fr

Transitions 03 87 28 50 26



http://www.syndicat-mixte-sarreguemines.org

13

